

EXERCICE 2018

CONSEIL D'ADMINISTRATION  
Délibération n°D-CA/2018-137

Le conseil d'administration s'est réuni le 03 juillet 2018 en séance plénière, sur convocation du Président de l'Université adressée le 22 juin 2018.

- VU le code de l'éducation et notamment son article L712-3 ;
- VU les statuts de l'Université ;
- VU le relevé de décisions de la Commission des conventions en date du 21 juin 2018 ;
- VU l'avis de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du 2 juillet 2018.

**Point de l'ordre du jour : IIème Partie - P6.6 – Accord-cadre avec Shulan Health Group (Chine)**

**Exposé de la décision :**

Historique : Le Professeur Christian Bréchet, ancien directeur de l'Institut Pasteur et PUPH à la Faculté de Médecine Paris Descartes entretient une relation de long-terme avec Shulan Health Group. Il a notamment été très impliqué dans le Centre d'Innovation Collaborative pour le Diagnostic et le Traitement des Maladies Infectieuses, qui fait partie de Shulan Health Group.

Problématique : Les deux établissements souhaitent mettre en place cet accord-cadre afin de formaliser leur partenariat.

Proposition de décision soumise au Conseil : Il est proposé au Conseil d'administration d'approuver les conditions de collaboration relatives à cet accord.

**Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration approuve la présente délibération.**

<p>Nombre de membres constituant le Conseil : 36 Quorum : 18 Nombre de membres participant à la délibération : 24 Abstentions : 00 Votes exprimés : 24 Contre : 00 Pour : 24</p>
--

Fait à Paris, le **13 JUIL. 2018**

Le Président



Frédéric DARDEL

En application des articles R421-1 et suivants du Code de justice administrative, la présente délibération pourra faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou de sa publication, d'un recours gracieux auprès du Président de l'Université Paris Descartes et/ou d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Paris.

Classé au registre des délibérations du Conseil d'administration, consultable au secrétariat de la Direction des affaires générales et juridiques

Relevé de décisions publié sur le site internet de l'Université le : **13 JUIL. 2018**  
Transmis au Recteur le : **13 JUIL. 2018**